

Communiqué de presse Ne pas diffuser

Sondage Léger marketing sur le financement du transport en commun De nouvelles sources de financement sont essentielles pour le transport en commun dans le budget 2004

Montréal, le 25 février 2004 – Les membres de la Coalition québécoise pour le transport en commun ont rendu public le résultat d'un sondage, réalisé par la firme Léger Marketing au cours de la semaine du 16 février, indiquant un appui de la population du Québec non seulement au maintien mais aussi à l'augmentation des investissements du gouvernement du Québec dans le secteur du transport en commun. La Coalition, forte de ce sondage, a également rendu public le contenu du mémoire qu'elle a déposé dans le cadre des consultations pré budgétaires du gouvernement du Québec. Un mémoire faisant état du sous-financement du transport en commun et de la nécessité pour le gouvernement du Québec de mettre dans son budget 2004 de nouvelles sources de financement. « Le gouvernement du Québec doit prévoir de nouveaux revenus pour le transport en commun dans son budget 2004, non seulement pour absorber le déficit d'exploitation des sociétés de transport mais surtout pour leur donner les moyens d'améliorer les services et les infrastructures » de dire Robert Perreault, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal et porte-parole de la coalition.

Selon les résultats du sondage, plus de 86% des Québécois interrogés se disent favorables au maintien des appuis de Québec au service de transport public. De fait, 51% d'entre-eux considèrent que Québec devrait même augmenter sa contribution. La région de Montréal se démarque avec plus de 58% des répondants favorables à une telle augmentation de la contribution de Québec. « Cela confirme selon Michel Labrecque, délégué pour Vélo-Québec au CRE-Montréal et porte-parole de la Coalition pour le transport en commun l'importance de ce service public dans la vie quotidienne de la population puisque le sondage a été réalisé auprès des usagers du transport en commun mais également auprès des automobilistes ». Lorsqu'on les interroge d'où devrait provenir ces nouvelles sources de financement pour près de 80% des Québécois interrogés identifient d'abord une contribution provenant des automobilistes. Par ailleurs, la majorité des Québécois écartent des augmentations de la taxe de vente ou de l'impôt. Parmi les mesures qui touchent les automobilistes ce sont principalement la création de péages routiers et de péages sur les ponts qui viennent en tête de liste (44%) suivies des taxes sur les stationnements (20%). Les augmentations de la taxe sur l'essence et des coûts d'immatriculation recueillent respectivement 8% chacune. Selon les porte-parole de la Coalition « Les résultats du sondage indiquent que le message est passé dans la population ».

Dans son mémoire, la Coalition a voulu rappeler au gouvernement du Québec la nécessité de mettre en place de nouvelles mesures permettant à la fois de générer de nouveaux revenus dédiés au transport en commun et de favoriser un transfert modal de l'automobile vers les transports publics. Pour la coalition, l'une des parties de la solution au financement du transport en commun est d'augmenter la contribution des automobilistes au financement du transport en commun par le biais **d'une ou de plusieurs mesures telles que le péage, une taxe sur le stationnement ou une augmentation de la taxe sur l'essence**. Par ailleurs, cette augmentation de la contribution des automobilistes ne doit pas se faire au profit d'un désengagement des municipalités ou du gouvernement dans le financement du transport en commun. Pour les porte-parole de la Coalition « la taxe sur le stationnement par exemple permettrait à la fois de générer plusieurs dizaines de millions de dollars essentielles au maintien du service de transport en commun et d'inciter les automobilistes à changer leurs habitudes de transport, surtout que le prix du stationnement à Montréal n'a rien d'excessif comparativement aux autres villes nord-américaines».

Pour la Coalition, les besoins de financement du transport en commun vont bien au delà des seuls déficits actuels des sociétés de transport. L'amélioration des services et l'atteinte des objectifs de Kyoto impliquent un rigoureux plan de relance des transports publics et des dépenses budgétaires conséquentes. Rappelons qu'au cours des dernières années, les usagers du transport en commun ont connu de fortes augmentations de tarifs à travers le Québec. Actuellement, les usagers du transport en commun contribuent pour plus de 40 % au financement du transport en commun alors que les automobilistes contribuent pour 8 %. À Montréal par exemple, les usagers ont dû faire face à trois augmentations successives représentant une hausse cumulative de plus de 20 % en 13 mois alors que les automobilistes n'ont connu une hausse moyenne du prix de l'essence que de 4 % pendant la même période.

La Coalition pour le transport en commun regroupe 35 organismes préoccupés par la santé publique, l'économie et l'équité sociale en lien avec le transport en commun. La campagne « Laissez-nous respirer ! » s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, organisée par la Coalition pour le transport en commun, dont le but est de réclamer un financement adéquat pour le transport en commun de tous les paliers de gouvernement.

-30 -

Sources : Robert Perreault, 842-2890 poste 222
Michel Labrecque, 842-2890